Demande d'ouverture ou de transfert supplémentaire Compte-titres

Binck.fr





Complétez, datez et signez votre ouverture de compte



Joignez toutes es pièces justificative demandées



Envoyez le tout à Binck.fr Libre Réponse 60521 75085 Paris



Connectez-vous à votre espace client avec vos identifiants et mot de passe habituels

Si vous avez des questions sur ce formulaire, contactez-nous au 01 70 36 70 80 (appel non surtaxé)

☐ Je demande l'ouverture d'un Co	·	
☐ Je souscris à l'offre tarifaire 30 o	•	
☐ Je demande une dispense de pr	elevement a la source 🗥	
	TITULAIRE PRINCIPAL	CO-TITULAIRE
CIVILITÉ		
NOM		
NOM DE JEUNE FILLE		
PRÉNOM		
NOM ET PRÉNOM DU CONJOINT		
DATE DE NAISSANCE		
LIEU DE NAISSANCE		
DÉPARTEMENT DE NAISSANCE		
PAYS DE NAISSANCE		
	INFORMATIONS FISCALES	INFORMATIONS FISCALES
RÉSIDENCE FISCALE EN FRANCE (2)	□ OUI □ NON	□ OUI □ NON
SI OUI, INDIQUEZ VOTRE NIF		
ASSUJETTI À L'IFI	OUI NON	OUI NON
STATUT US PERSON	OUI et être informé(e) que Binck.fr ne procédera pas à l'ouverture de compte (Nationalité	OUI et être informé(e) que Binck.fr ne procédera
	américaine, résident fiscal aux Etats Unis ou	pas à l'ouverture de compte (Nationalité américaine, résident fiscal aux Etats Unis ou
	détenteur d'une Green Card). NON (voir ci-dessous) ⁽³⁾	détenteur d'une Green Card). NON (voir ci-dessous) ⁽³⁾
AUTRES RÉSIDENCES FISCALES		
PAYS / NIF		

ADRESSE DU DOMICILE



Samuel Quan

LIEN AVEC LE TITULAIRE PRINCIPAL

En application de la réglementation relative à la protection des données personnelles, les informations sur le traitement des données à caractère personnel et sur l'exercice de vos droits sur ces données figurent dans la politique de confidentialité disponible sur le site de Binck.fr. Vous pouvez exercer vos droits en écrivant par e-mail à info@binck.fr. ou par courrier daté et signé à :
Binck.fr – 10 Rue de la Paix - 75085 Paris cedex 02.

Transfert de Compte-titres

Binck.fr

- Pour tout transfert de Compte, vous devez impérativement avoir pris connaissance de nos Conditions Générales de Vente
- Votre demande de transfert de Compte-titres doit être accompagnée :
 - d'une demande d'ouverture de Compte (IMPERATIF),
 - → d'un relevé de portefeuille RÉCENT avec la valorisation des titres et des espèces du Compte en question (par exemple une copie écran à date ou un relevé de portefeuille titres et espèces),
 - → d'un relevé de Compte de 6 mois (si la valorisation du portefeuille transféré (titres et espèces) s'élève à 150 000€ ou plus)
- La durée moyenne d'un transfert est d'**environ 4 semaines** et dépend de la diligence de l'établissement.
- ✓ Seuls les titres cotés peuvent être transférés chez Binck.fr.
- Binck.fr s'occupe de l'intégralité de votre transfert de Compte à la réception de votre demande.
- Le transfert d'un Compte joint vers un Compte individuel, et inversement, est impossible. Votre Compte Binck.fr doit être du même type que le Compte à transférer, si ce n'est pas le cas merci d'ouvrir le Compte correspondant en téléchargeant un nouveau formulaire d'ouverture de Compte à joindre à votre demande de transfert.

VOS COORDONNÉES		IDENTITÉ DU CO-TIT	ULAIRE
CIVILITÉ		CIVILITÉ	
NOM		NOM	
PRÉNOM		PRÉNOM	
DATE DE NAISSANCE	<u> </u>	DATE DE NAISSANCE	
ADRESSE			
NUMÉRO CLIENT		(unique apparent	si vous êtes déjà détenteur d'un compte chez Binck.fr,
		(uniquement .	si vous etes deja detenteur d'un compte chez Binck.jr,
ÉTABLISSEMENT TENEUR DE	VOTRE COMPTE-TITRES A	CTUEL	
BANQUE			
AGENCE			
ADRESSE			
CODE POSTAL / VILLE			
PAYS			
NOM DU CHARGÉ DU COMPTE			
TÉLÉPHONE *		FAX	
* Pour un traitement rapide de votre der	mande, veuillez indiquer le numéro de	e téléphone direct de votre co	nseiller en évitant les numéros type 0800
VEUILLEZ NOUS INDIQUER L'	IBAN DU COMPTE-TITRES	À TRANSFÉRER CHE	Z BINCK.FR
CODE IBAN F. F. R.			

-	
5	
č	
æ	
7	
7	,
BinckBank N V	
0	
9	,
_	
<u></u>	
Proj	
Ë	
mo	
Č	,
8	
č	
а	
Pot	
ă	j
rck fr	
×	
2	
Ŗ.	
-	
19	
12201	
0	
)
7	
±	
t	Į
_	
\sim	
H.	
3/FR	
3B/FR	
BB/FR/OTCI	

			,
J'autorise Binck.fr à demander et Binck.fr - 10 Rue de la Paix - 75085 le transfert de la totalité de m le transfert partiel de mon Con	Paris cedex 02: on Compte-titres,		qués ci-dessous depuis mon compte vers tableau ci dessous).
CODE ISIN LIBELLÉ DE	LA VALEUR	QUANTITÉ	PRIX DE REVIENT FISCAL UNITAIRE EN €
Si vous souhaitez transférer plus de 10 lignes, vous _l	pouvez noter les valeurs à transfére	r sur papier libre.	
J'ai bien pris connaissance des Conditi	ons Générales de Vente dis	oonibles sur le si	ite <u>www.binck.fr</u>
Fait à	Signature titulaire principal		Signature co-titulaire

Fait à	Signature titulaire principal	Signature co-titulaire
Le / /		
	SIGNEZ ICI	SIGNEZ ICI



Auto-Certification Personnes Physiques

Résidence fiscale

IMPORTANT : Nous vous remercions par avance de bien vouloir prendre connaissance des mentions ci-dessous avant de compléter ce formulaire.

La réglementation fiscale exige que BinckBank NV recueille et déclare certaines informations sur la résidence fiscale du titulaire de compte. Le terme « réglementation fiscale » fait référence aux réglementations qui permettent l'échange automatique d'information incluant la norme OCDE d'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers dite « Common Reporting Standard » ('CRS').

Afin de permettre à BinckBank NV de se conformer à ses obligations de déclaration aux autorités fiscales compétentes, vous devez indiquer votre résidence fiscale.

Pour les comptes joints, chaque titulaire de compte doit compléter un formulaire séparé.

Ce formulaire concerne uniquement les personnes physiques.

Vous devez compléter l'ensemble des sections applicables en lien avec l'ensemble des comptes détenus auprès de BinckBank NV et fournir toute information complémentaire permettant de justifier les déclarations faites dans ce formulaire.

Si un changement concernant la résidence fiscale a eu lieu, vous devez fournir une nouvelle auto-certification sans délai.

Binckbank NV n'est pas habilitée à remplir ce document pour votre compte. Si vous avez des questions sur la façon de remplir ce formulaire ou comment déterminer votre résidence fiscale, nous vous invitons à consulter votre conseiller fiscal ou l'autorité fiscale locale.

Si vous avez des questions sur ce formulaire, contactez-nous au 01 70 36 70 80 (appel non surtaxé)

SECTION 1 - VOS DONNÉES PERSONNELLES - TITULAIRE

CIVILITÉ	
NOM	
TO.	
NOM DE JEUNE FILLE	
PRÉNOM	
DATE / LIEU DE NAISSANCE	
NUMÉRO	
ADRESSE POSTALE	
, (B) (E332) (33 // (E2	
CODE POSTAL / VILLE	
PAYS	
Êtes-vous citoyen des États-Unis	
(nationalité unique ou multiple) ?	Si oui, merci de compléter également le formulaire W-9 de l'administration fiscale américaine
	31 out, meret de completer egalement le formalaire 17 3 de radministration inseale americanie

SECTION 2 - PAYS DE RÉSIDENCE FISCALE

•			
	Êtes-vous résident fiscal français*?	OUI	□ NON
	Si OUI je certifie que le NIF** est le		
	Si NON, nous avons invitons à passer à	à la section 3.	

^{*} La notion de résidence à des fins fiscales est définie par chaque pays. Veuillez-vous référer à la définition émise par les services fiscaux des pays susceptibles de vous concerner. En France, la notion de résidence à des fins fiscales française est définie par la Direction Générale des Finances Publiques.

^{**} Le NIF est le numéro d'identification fiscale d'un contribuable (ou un numéro ayant une fonction équivalente en l'absence du NIF). Les autorités fiscales françaises délivrent un numéro d'identification fiscale à toutes les personnes physiques ayant une obligation déclarative fiscale en France. Le numéro fiscal de référence figure sur la déclaration pré-remplie d'impôt sur le revenu et les avis d'imposition à l'impôt sur le revenu, à la taxe d'habitation et à la taxe foncière. Si un document est commun à plusieurs personnes, le numéro fiscal de chacun des contribuables concernés y est indiqué conformément aux informations de la rubrique «Etat civil» de la déclaration pré-remplie d'impôt sur le revenu.

=	
π	
α	
÷	
\rightarrow	
-	
_	
RinckBank	
ä	
щ	
nom rommercial de	
_	
- C	
- C	
-	
(
9	
-	
-	
-	
a	
d	
_	
pot	
77	
U	
a	
4	
Rinck fr	
-	
~	
7	
-	
.=	
m	
- 1	
0	
\circ	
$\overline{}$	
-	
_	
0	
٠,	
22019	
$\overline{}$	
$\overline{}$	
-	
- 6	
. +	
t	
ι.	
-	
-	
$\overline{}$	
-	
~	
L	
ш	
5	
~	
ш	
α	
RR/FR/OTC	
α	

SECTION 3 - AUTRE PAYS DE RÉSIDENCE (SI APPLICABLE)

Je certifie qu'en plus du pays mentionné dans la section 2, je suis ré correspondants (s) à chaque pays est (sont) ci-dessous :	sident fiscal dans les pays suivants et le(s) NIF*(s)
Pays	NIF
Pays	NIF
 Veuillez indiquer N/A si le pays de résidence fiscale n'émet pas de NIF ou préci émet des NIF. 	iser la raison de non obtention de NIF alors que votre pays de résidence fiscale

SECTION 4 - VIE PRIVÉE ET CONFIDENTIALITÉ

En vue de satisfaire à ses obligations légales et réglementaires, BinckBank NV est tenue de collecter, traiter et communiquer certaines des données à caractère personnel et informations relatives à vos comptes aux autorités fiscales nationales. Conformément au droit local et aux conventions internationales d'échange d'informations à des fins fiscales, ces informations pourront par ailleurs être transmises aux autorités des pays dans le(s)quel(s) vous êtes imposable.

Les informations requises, à l'exception des NIFs émis par des pays qui ne sont pas des pays reportables à ce jour dans le cadre des conventions internationales, sont obligatoires et à défaut d'obtenir un formulaire complet, Binckbank NV est susceptible de ne pas être en mesure de traiter votre demande. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition pouvant être exercé par courrier adressé à Binck.fr, 10 Rue de la Paix, 75085 Paris cedex 02.

SECTION 5 - CERTIFICATION

Je déclare que les informations figurant dans le présent formulaire sont, exactes et exhaustives. Je donne également mon accord à la collecte, au traitement et à la communication de mes données personnelles, y compris les NIFs émis par des pays non reportables à la date des présentes et aux informations relatives à mes comptes pour les objectifs visés à la section 4 ci-dessus. Je m'engage par ailleurs à informer BinckBank NV sans délai de tout changement de circonstances et au plus tard dans un délai de 30 (trente) jours.

Fait à	Signature titulaire	
Le / /		SIGNEZ ICI



Auto-Certification Personnes Physiques

Résidence fiscale

IMPORTANT : Nous vous remercions par avance de bien vouloir prendre connaissance des mentions ci-dessous avant de compléter ce formulaire.

La réglementation fiscale exige que BinckBank NV recueille et déclare certaines informations sur la résidence fiscale du titulaire de compte. Le terme « réglementation fiscale » fait référence aux réglementations qui permettent l'échange automatique d'information incluant la norme OCDE d'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers dite « Common Reporting Standard » ('CRS').

Afin de permettre à BinckBank NV de se conformer à ses obligations de déclaration aux autorités fiscales compétentes, vous devez indiquer votre résidence fiscale.

Pour les comptes joints, chaque titulaire de compte doit compléter un formulaire séparé.

Ce formulaire concerne uniquement les personnes physiques.

Vous devez compléter l'ensemble des sections applicables en lien avec l'ensemble des comptes détenus auprès de BinckBank NV et fournir toute information complémentaire permettant de justifier les déclarations faites dans ce formulaire.

Si un changement concernant la résidence fiscale a eu lieu, vous devez fournir une nouvelle auto-certification sans délai.

Binckbank NV n'est pas habilitée à remplir ce document pour votre compte. Si vous avez des questions sur la façon de remplir ce formulaire ou comment déterminer votre résidence fiscale, nous vous invitons à consulter votre conseiller fiscal ou l'autorité fiscale locale.

Si vous avez des questions sur ce formulaire, contactez-nous au 01 70 36 70 80 (appel non surtaxé)

SECTION 1 - VOS DONNÉES PERSONNELLES - CO-TITULAIRE

Si OUI je certifie que le NIF** est le

CIVILITÉ	
NOM	
NOM DE JEUNE FILLE	
PRÉNOM	
DATE / LIEU DE NAISSANCE	
NUMÉRO	
ADRESSE POSTALE	
CODE POSTAL / VILLE	
PAYS	
Êtes-vous citoyen des États-Unis	□ OUI □ NON
(nationalité unique ou multiple) ?	Si oui, merci de compléter également le formulaire W-9 de l'administration fiscale américaine
SECTION 2 - PAYS DE RÉSIDEN	CE FISCALE
Êtes-vous résident fiscal français*	? □ oui □ non

Si NON, nous avons invitons à passer à la section 3.

* La notion de résidence à des fins fiscales est définie par chaque pays. Veuillez-vous référer à la définition émise par les services fiscaux des pays susceptibles de vous

concerner. En France, la notion de résidence à des fins fiscales française est définie par la Direction Générale des Finances Publiques.

**Le NIF est le numéro d'identification fiscale d'un contribuable (ou un numéro ayant une fonction équivalente en l'absence du NIF). Les autorités fiscales françaises délivrent un numéro d'identification fiscale à toutes les personnes physiques ayant une obligation déclarative fiscale en France. Le numéro fiscal de référence figure sur la déclaration pré-remplie d'impôt sur le revenu et les avis d'imposition à l'impôt sur le revenu, à la taxe d'habitation et à la taxe foncière. Si un document est commun à plusieurs personnes, le numéro fiscal de chacun des contribuebles concernés y est indiqué conformément aux informations de la rubrique «Etat civil» de la déclaration pré-remplie d'impôt sur le revenu.

~	,
=	
- C	
~	
m	١
$\stackrel{\sim}{}$	
(
=	
- C	
RinckBank N	
m	١
4	۰
rommercial de l	
G	į
-	
>	
-	
mon	
~	
-	
ō	j
=	
a	
-4	
_	
pot	,
11	۰
×	
Œ	į
۲,	
_=	
- C	
.=	
Binck fr	١
- 1	
_	
122019	1
í	
-	
+/10	
Ė	
۲	
6	
_	,
\vdash	
5	
(-	
\sim	
-	,
ä	
H	
/FR	
3/FR	
B/FR	
3R/FR	
RR/FR/OTC	
RR/FR	
BR/FR	
RR/FR	

SECTION 3 - AUTRE PAYS DE RÉSIDENCE (SI APPLICABLE)

Je certifie qu'en plus du pays mentionné dans la section 2, je suis résident fiscal dans les pays suivants et le(s) NIF*(s) correspondants (s) à chaque pays est (sont) ci-dessous :	
Pays	
 Veuillez indiquer N/A si le pays de résidence fiscale n'émet pas de NIF ou précis émet des NIF. 	

SECTION 4 - VIE PRIVÉE ET CONFIDENTIALITÉ

En vue de satisfaire à ses obligations légales et réglementaires, BinckBank NV est tenue de collecter, traiter et communiquer certaines des données à caractère personnel et informations relatives à vos comptes aux autorités fiscales nationales. Conformément au droit local et aux conventions internationales d'échange d'informations à des fins fiscales, ces informations pourront par ailleurs être transmises aux autorités des pays dans le(s)quel(s) vous êtes imposable.

Les informations requises, à l'exception des NIFs émis par des pays qui ne sont pas des pays reportables à ce jour dans le cadre des conventions internationales, sont obligatoires et à défaut d'obtenir un formulaire complet, Binckbank NV est susceptible de ne pas être en mesure de traiter votre demande. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition pouvant être exercé par courrier adressé à Binck.fr, 10 Rue de la Paix, 75085 Paris cedex 02

SECTION 5 - CERTIFICATION

Je déclare que les informations figurant dans le présent formulaire sont, exactes et exhaustives. Je donne également mon accord à la collecte, au traitement et à la communication de mes données personnelles, y compris les NIFs émis par des pays non reportables à la date des présentes et aux informations relatives à mes comptes pour les objectifs visés à la section 4 ci-dessus. Je m'engage par ailleurs à informer BinckBank NV sans délai de tout changement de circonstances et au plus tard dans un délai de 30 (trente) jours.

Fait à	Signature co-titulaire	
Le / /		SIGNEZ ICI



Pièces justificatives nécessaires

- 1 UN PREMIER VERSEMENT d'un montant minimum de 1€. Pour cela, alimentez votre compte par :
 - → Un virement dès la réception de votre numéro de compte par courrier (les coordonnées bancaires vous seront communiquées dans la lettre d'ouverture du compte).
 - Dans le cas d'un transfert, il n'est pas nécessaire d'effectuer un premier versement.

2 S'IL S'AGIT D'UN TRANSFERT

- → La demande de transfert de Compte-titres complétée et signée,
- → Un relevé de portefeuille récent avec la valorisation des titres et des espèces du compte (par exemple une copie écran à date ou un relevé de portefeuille titres et espèces),
- → Un relevé de compte de 6 mois (si la valorisation du portefeuille transféré (titres et espèces) s'élève à 150 000€ ou plus).



Dans le cas d'une ouverture ou d'un transfert de compte-joint :

votre co-titulaire doit obligatoirement être déjà client Binck.fr pour utiliser ce formulaire